



Communiqué de presse

Paris, le 13 mai 2014

Orange lance une opération d'actionnariat salarié

Orange annonce la mise en place d'une opération d'actionnariat salarié nommée Cap'Orange, pour les salariés des entités françaises du Groupe. Cette offre d'actions Orange est proposée aux salariés éligibles des entités françaises du Groupe adhérentes au Plan d'Épargne Groupe (PEG), ainsi qu'aux retraités détenant des avoirs dans le PEG.

L'offre d'actions Orange aux salariés du Groupe sera réalisée par une cession d'actions existantes auto détenues et portera sur un nombre maximum de 16 000 000 actions. Elle vise à faire progresser la part du capital d'Orange détenue par les salariés. Elle sera réalisée dans le cadre des dispositions des articles L.3332-18 et suivants du Code du travail.

Les principales conditions de l'offre sont les suivantes :

- Prix de souscription : le prix de souscription des actions Orange sera fixé le 1er juillet 2014 et sera égal à la moyenne des cours de clôture de l'action Orange sur le marché NYSE-Euronext Paris (Cours de Référence) sur la période du 3 juin (inclus) au 30 juin 2014 (inclus), sur laquelle une décote de 20% sera appliquée.
- Modalités de conservation des titres : les actions seront acquises par l'intermédiaire d'un nouveau fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) du PEG et bloquées pendant 5 ans.
- Formules d'acquisition des actions Orange : deux formules sont proposées : une formule classique et une formule garantie. Dans la formule garantie, l'investissement sera garanti et les salariés bénéficieront d'une participation à la hausse potentielle du titre, où lorsque c'est plus favorable, d'un rendement minimum annuel de 1%.
- Abonnement : les salariés bénéficieront d'un abonnement de l'employeur sous la forme d'actions offertes

La mise en place de la formule de souscription avec garantie est susceptible de générer de la part de l'établissement financier structurant l'offre (Société Générale) des opérations de couverture, à compter de la publication du présent communiqué et pendant toute la durée de l'opération.

Calendrier de l'opération :

- période de réservation des actions : du 16 au 31 mai 2014.
- annonce du prix de souscription : le 1er juillet 2014
- période de rétractation/souscription : du 2 au 7 juillet 2014
- livraison des titres : le 31 juillet 2014

Ces dates sont indicatives et sont susceptibles d'être modifiées.



Pour plus de renseignements, la note d'information exigée par l'AMF conformément à l'article 212-4, 5° de son Règlement général et à l'article 14 de l'instruction n° 2005-11 du 13 décembre 2005 est consultable sur le site de la Société www.orange.com à la rubrique Finance, Information réglementée.

à propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 41 milliards d'euros en 2013 et 164 000 salariés au 31 mars 2014, dont 101 000 en France. Présent dans 30 pays, le Groupe servait plus de 239 millions de clients au 31 mars 2014, dont 182 millions de clients du mobile et 16 millions de clients haut débit fixe dans le monde. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services.

Orange est coté sur le NYSE Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com, www.livetv.orange.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

Contacts presse : 01 44 44 93 93

Sébastien Audra, sebastien.audra@orange.com

Olivier Emberger, olivier.emberger@orange.com